

6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



2018

PROGRÈS EN MATIÈRE DE
GESTION
INTÉGRÉE DES
RESSOURCES
EN EAU
RÉSUMÉ

BASE DE RÉFÉRENCE MONDIALE POUR L'INDICATEUR 6.5.1 DE L'ODD 6 :
DEGRÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE

REMERCIEMENTS

Ce rapport dépend entièrement des efforts et contributions des hauts fonctionnaires et autres parties prenantes de plus de 170 États membres de l'ONU qui ont soumis des rapports sur l'état de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 des ODD. Les points focaux nationaux ont coordonné les mécanismes nationaux de collecte et de communication. De plus, 36 pays ont organisé des ateliers multipartites, qui ont fourni des informations précieuses sur le degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau dans ces pays. Ces ateliers nationaux ont été co-animés par les Programmes nationaux du Partenariat mondial pour l'eau (GWP).

L'identification des points focaux nationaux, ainsi que leur formation et accompagnement ultérieurs, ont été facilités par ONU Environnement, le Centre PNUE-DHI, Cap-Net, le Partenariat mondial pour l'eau et ONU-Eau.

L'analyse des données et l'élaboration du présent rapport ont été réalisés par un groupe de travail dont voici la liste des membres : Paul Glennie (auteur principal et coordinateur), Malja Bertule (chef du soutien national et analyste principale des données), Paul Taylor (principal analyste du texte libre), Peter Koefoed Bjørnsen, Gareth James Lloyd et Nisha Gill Hansted, du Centre PNUE-DHI pour l'eau et l'environnement ; et Alexander Egholm Møller, Nisha Midha et Lilian Neuer en tant que stagiaires du Centre PNUE-DHI ; et (les noms suivants étant présentés par ordre alphabétique des organismes d'affiliation) Alistair Rieu-Clarke de la Commission économique pour l'Europe (CEE), Joakim Harlin d'ONU Environnement, Marina Takane de l'Organisation mondiale de la santé (OMS/GLAAS), Håkan Tropp et Oriana Romano de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), Josh Newton du Partenariat mondial pour l'eau (GWP), Marianne Kjellen du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et James Dalton de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Nous sommes heureux d'avoir reçu des commentaires des personnes suivantes (par ordre alphabétique) : Akmal Abdurazakov, Jeremy Bird, Torkil Jønch Clausen, Ricard Gine, Themba Gumbo et Claudia Pahl-Wostl, ainsi que les membres et partenaires d'ONU-Eau. La liste des membres et partenaires d'ONU-Eau est disponible sur le site web suivant - www.unwater.org.

Le présent document est publié par ONU Environnement au nom d'ONU-Eau. Il s'inscrit dans une série de rapports sur les indicateurs 6.3.1, 6.3.2, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2 et 6.6.1 des ODD, coordonnée par ONU-Eau par le biais du programme GEMI.

Un soutien financier a été apporté par l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA) et par le biais du programme GEMI, par le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), le ministère néerlandais de l'Infrastructure et de la gestion de l'eau, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).

SUGGESTION DE CITATION

ONU Environnement (2018). Progrès en matière de gestion intégrée des ressources en eau. Base de référence mondiale pour l'indicateur 6.5.1 de l'ODD 6 : degré de mise en œuvre de la GIRE.

Copyright © Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2018

Cette publication peut être reproduite en totalité ou en partie et sous toute forme quelconque à des fins pédagogiques ou non lucratives sans autorisation spéciale du ou des auteurs, du moment que la source est citée. ONU Environnement apprécierait de recevoir une copie de toute publication utilisant ce document comme source. Aucune utilisation de cette publication n'est autorisée à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales quelles qu'elles soient sans l'autorisation préalable écrite du Programme des Nations unies pour l'environnement.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette traduction n'est pas officielle. Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement les opinions ou politiques d'ONU Environnement ou des organisations contributives. Les désignations employées dans le présent rapport et les présentations d'informations qui y sont faites ne sous-entendent pas l'expression d'une opinion quelconque de la part d'ONU Environnement ou des organisations contributives, ou des éditeurs concernant le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une zone urbaine ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites ou la désignation de son nom, de ses frontières ou limites. La mention d'une entité commerciale ou d'un produit dans cette publication ne sous-entend pas son approbation par ONU Environnement.

RELECTURE : Karen Brandon

CONCEPTION ET PRÉSENTATION : Phoenix Design Aid

ISBN : 978-92-807-3710-3

MANDAT N° : DEP/2187/NA

RÉSUMÉ

Les décisions concernant l'affectation et l'utilisation de l'eau sont fondamentales pour le développement durable. Elles sont à la base de tous les aspects essentiels de l'activité humaine : la santé et le bien-être, l'agriculture, le commerce et la qualité de vie dans les zones rurales et urbaines. Parallèlement, la pénurie d'eau devient de plus en plus courante. La pollution augmente. Les écosystèmes naturels subissent des pressions croissantes. Déterminer comment affecter et utiliser l'eau de manière efficace, durable et équitable est donc une démarche fondamentale.

Néanmoins, cette décision est également complexe. La gestion réussie des ressources en eau est un processus continu et à long terme. Elle exige la participation et l'interaction des gouvernements, des agences et organisations au niveau local, national, régional et international, du secteur privé, des organismes caritatifs et de personnes dévouées. Conscientes de cette situation, les nations ont accepté d'adopter des approches intégrées de la gestion des ressources en eau (GIRE) au Sommet de la Terre en 1992. Les années qui ont passé n'ont fait que souligner l'importance de la poursuite et de l'application de ces mesures afin d'atteindre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La gestion intégrée des ressources en eau fournit un cadre essentiel pour réaliser non seulement l'ODD 6 – qui vise à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » – mais aussi tous les objectifs de développement durable (ODD).

Sachant qu'il ne reste qu'une douzaine d'années avant la fin du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est urgent de comprendre les progrès réalisés et les tâches qu'il reste à accomplir. Le présent rapport a pour but d'examiner ces questions en détail. Il est le résultat du travail de 172 pays qui ont fourni des informations sur les efforts déployés pour mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau. Leurs évaluations des réussites et des défis forment la base de ce rapport. Au travers de données quantitatives et de discussions qualitatives, le rapport présente la situation mondiale de la gestion de l'eau à l'heure actuelle. Le rapport aborde le sujet en détail, mais **son message central peut se résumer en ces mots : ACCÉLÉRER LES PROGRÈS.**

La large participation d'une grande partie de la communauté internationale concernée aux évaluations qui sous-tendent ce rapport suggère une reconnaissance de l'importance de cette tâche, un désir de réaliser les objectifs et une volonté à progresser rapidement. La tâche est ambitieuse : mettre en place un réseau de politiques et de lois qui crée un environnement propice ; coordonner divers acteurs aux intérêts divergents et souvent concurrents ; générer des données afin de prendre des décisions efficaces ; et trouver les ressources financières pour transformer les projets en réalité. Les conclusions de ce rapport démontrent que les pays du monde peuvent apprendre les uns des autres et que les informations qu'ils ont obtenues jusqu'à présent peuvent dessiner la marche à suivre. Comme le souligne le rapport, les nations du monde doivent agir maintenant, avec urgence et rapidité.

MESSAGES CLÉ

La vaste majorité des pays (80 %) ont posé les bases de la gestion intégrée des ressources en eau. La mise en œuvre doit maintenant être la priorité.

- Tout en bas de l'échelle, 20 % des pays ont commencé à développer des stratégies de GIRE. Ces derniers doivent prioriser les activités qui auront le plus grand impact dans le contexte national.
- Au milieu de l'échelle, 40 % des pays ont institutionnalisé la plupart des éléments de la GIRE. Ils doivent maintenant se focaliser sur la mise en œuvre.
- Parmi les autres pays, 20 % appliquent généralement la plupart des éléments de la GIRE au sein de programmes à long terme. Ils doivent développer la couverture et la participation des parties prenantes.
- Les 20 % de pays ayant obtenu les meilleurs résultats réalisent généralement leurs objectifs politiques en matière de gestion intégrée des ressources en eau. Ils doivent poursuivre leurs efforts pour consolider et renforcer leurs acquis.

La mise en œuvre de la GIRE doit s'accélérer pour réaliser le Programme 2030.

Les approches intégrées contribuent à coordonner le développement durable et la gestion pérenne de l'eau pour tous les utilisateurs : résidents des zones urbaines et rurales, agriculture, industries et écosystèmes naturels. Cette coordination est cruciale pour la réalisation totale du Programme 2030. Avec l'augmentation des pénuries en eau et de la pollution, il est primordial de trouver des solutions aux conflits et de faire des compromis pour allouer et utiliser l'eau de manière efficace, durable et équitable.

Une action collective qui s'appuie sur les processus de surveillance et de notification multipartite peut accélérer la mise en œuvre.

Les processus multipartite de réponse à l'enquête sur laquelle est basé le présent rapport ont permis de mettre en évidence les défis et les actions alignés sur les priorités et processus de planification nationaux dans les différents secteurs. À l'avenir, tous les pays pourront tirer profit de ces expériences. Ils pourront utiliser pleinement l'approche intégrée multipartite pour pouvoir accélérer les progrès et définir des objectifs nationaux le cas échéant.

MESURER LES PROGRÈS

L'étude menée dans le cadre de ce rapport évalue les progrès vers la réalisation de la cible 6.5 des ODD : « D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient ». Elle est mesurée par deux indicateurs complémentaires :

- **6.5.1** Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)
- **6.5.2** Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel (qui utilise une étude différente et fait l'objet d'un rapport séparé)

Ce rapport résume les résultats des 172 pays qui ont rempli le questionnaire d'auto-évaluation contenant 33 questions couvrant les principaux éléments de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau national et des bassins, organisé en quatre sections :

- **Environnement favorable** de politiques, de lois, de plans et de dispositions.
- **Cadres institutionnels, coordination intersectorielle, participation du secteur privé et d'autres parties prenantes et objectifs relatifs au genre.**

- **Instruments de gestion** et programmes pour une prise de décisions éclairée, couvrant la surveillance de la disponibilité de l'eau et l'utilisation durable de l'eau, le contrôle de la pollution, les écosystèmes et catastrophes liés à l'eau, et le partage des données et informations.
- **Financement** des investissements, y compris les infrastructures, les coûts récurrents et la génération de recettes.

En suivant la méthodologie de l'indicateur 6.5.1 des ODD, une moyenne des résultats de chaque pays a été calculée par section et pour la totalité du questionnaire afin d'obtenir des résultats globaux représentatifs de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Les résultats ont été regroupés en six catégories de mise en œuvre, qui vont de « très basse » à « très haute ».

METTRE EN ŒUVRE LA GIRE À TOUS LES NIVEAUX

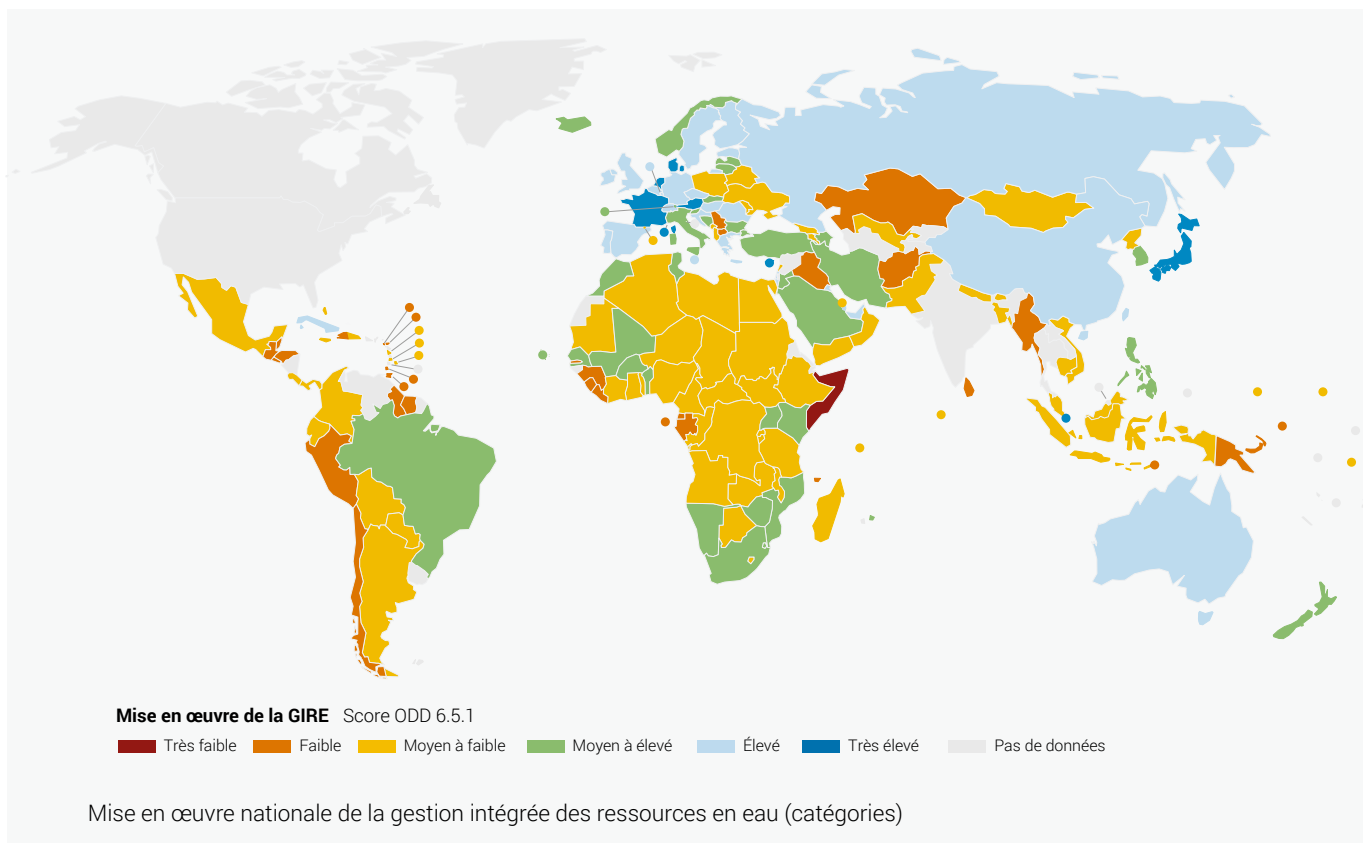
Les pays mettent en œuvre la GIRE, mais l'état de cette mise en œuvre varie énormément. La mise en œuvre se déroule à tous les niveaux du bassin/de l'aquifère, local, infranational, national et transfrontière, mais à un degré tel que les résultats de mise en œuvre couvrent toute l'échelle de zéro à 100. Dans de nombreux pays, les autorités multisectorielles à l'échelle

ÉVALUER LA SITUATION ACTUELLE ET LES PROGRÈS ESCOMPTÉS À L'HORIZON 2030

Plus de 80 % des pays ont posé des bases solides pour atteindre au moins un niveau de mise en œuvre faible à moyen. Les progrès doivent maintenant s'accélérer.

Pourcentage de pays à chaque niveau de mise en œuvre	Éventail des résultats	Niveau de référence	À l'horizon 2030
4 Très élevé	91-100	Réalisation des objectifs de la politique relative à la GIRE : 19 %	Les pays figurant dans cette catégorie ont de grandes chances d'atteindre l'objectif mondial ou l'ont déjà atteint, mais doivent poursuivre leurs efforts pour consolider et renforcer leurs acquis.
15 Élevé	71-90		
21 Moyen à élevé	51-70	Mise en œuvre de la plupart des éléments de la GIRE dans des programmes à long terme : 21 %	Les pays figurant dans cette catégorie pourraient atteindre l'objectif, mais des efforts soutenus doivent se concentrer sur les cibles 2030.
41 Moyen à faible	31-50	Ont institutionnalisés la plupart des éléments de la GIRE : 41 %	Les pays figurant dans ces trois catégories les plus faibles (60 % des pays) ont peu de chances d'atteindre l'objectif mondial à moins que leurs progrès ne s'accroissent de manière significative.
19 Faible	11-30	Ont commencé à mettre en œuvre des éléments de la GIRE : 19 %	
< 1 Très faible	0-10		

L'objectif mondial vise à atteindre un niveau de mise en œuvre « très élevé ». Les pays devront peut-être définir des cibles nationales spécifiques à leur contexte pour accélérer la mise en œuvre vers l'horizon 2030.



nationale et du bassin/de l'aquifère et les associations et conseils communautaires des utilisateurs d'eau font preuve d'une approche intégrée pour ce qui est du développement et de la mise en œuvre des politiques, des lois et de la planification de la gestion des ressources en eau.

La mise en œuvre aux niveaux infranational, du bassin, de l'aquifère et local a généralement du retard par rapport à la mise en œuvre à l'échelle nationale. Il y a généralement un manque de capacités et de ressources au niveau des bassins et des aquifères pour les institutions et la planification, les instruments de gestion et la génération de revenus.

La coordination entre tous les niveaux est cruciale pour s'assurer que les ressources soient dirigées là où elles font le plus défaut et peuvent être le plus efficace.

La plupart des pays indiquent que les dispositions et cadres organisationnels nécessaires à la coopération ont été mis en place dans la majorité de leurs bassins et aquifères transfrontaliers importants. Toutefois, des différences importantes de capacités et priorités de développement entre les pays qui partagent des bassins et aquifères transfrontaliers peuvent entraver la coopération. Le rapport sur l'indicateur

6.5.2 des ODD étudie cette question de manière plus approfondie.

OBTENIR UNE MISE EN ŒUVRE PLUS LARGE ENTRE LES SECTEURS

Adopter des approches intégrées pour les mesures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. La gestion des ressources en eau couvre l'approvisionnement en eau de différents secteurs (agriculture, industrie, énergie et municipalités), ainsi que les services d'assainissement, le traitement des eaux usées et la réduction des risques de catastrophes liées à l'eau. Pourtant, la GIRE reste souvent perçue à tort comme un concept distinct qui doit être appliqué en parallèle de ces activités. Les pays doivent continuer à mettre en œuvre ces activités, mais en progressant de manière intégrée et en tenant compte des impacts sectoriels sur d'autres utilisations de l'eau et sur l'environnement. Ceci est crucial pour parvenir à une utilisation plus durable, juste et efficace des ressources en eau et pour fournir des opportunités d'investissements et d'avantages conjoints.

Identifier les opportunités d'intégration de l'eau aux programmes sectoriels et processus de planification. Il faut identifier où sont gérées les ressources en eau au sein des programmes et processus de planification nationaux dans tous les secteurs qui utilisent ou polluent les ressources en eau, comme ceux liés à l'agriculture, aux zones urbaines, à la production énergétique et à la consommation et production. Il convient aussi de s'assurer que la gestion de l'eau tient compte des impacts sur tous les secteurs, y compris l'environnement, et garantit une durabilité à long terme. Les ODD offrent un cadre utile pour une action coordonnée.

Trouver et adopter des approches de financement novatrices, mixtes et multisectorielles pour atteindre une gestion durable des ressources en eau dans le cadre du Programme 2030.

Des progrès ont été faits quant à la création d'institutions, d'un environnement favorable et d'instruments de gestion pour la gestion des ressources en eau dans de nombreux pays. Néanmoins, leur potentiel de création d'impacts positifs pour les sociétés et les écosystèmes ne sera pas réalisé si des investissements ne sont pas obtenus, affectés et mobilisés pour faire en sorte que l'eau soit gérée de manière durable, efficace et équitable.

ACCÉLÉRER LES PROGRÈS.

La gestion intégrée des ressources en eau est un processus continu dont les impacts sont progressifs. Toute mesure prise par un pays pour faire progresser la mise en œuvre renforcera probablement la gestion et l'utilisation durables et équitables de l'eau pour tous, avec notamment pour effet une meilleure affectation des ressources, une utilisation de l'eau plus efficace, le contrôle de la pollution, l'application de la réglementation et le recouvrement des coûts. Ce type de gestion est un processus continu et même les pays qui ont « atteint » l'objectif mondial doivent perpétuellement examiner, réviser et améliorer les différents éléments de la gestion intégrée des ressources en eau.

Chaque pays peut identifier des voies pour progresser. Il n'existe pas d'approche « unique » pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau. Dans les réponses données à l'enquête portant sur l'indicateur 6.5.1, les pays ont identifié les domaines dans lesquels des mesures doivent être prises pour faire progresser la gestion durable des ressources en eau. Pour les pays dans lesquels les parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales de différents secteurs et niveaux de gouvernance ont collaboré sur l'étude pour trouver un consensus, cette collaboration peut être développée pour identifier ensemble des actions conformément aux priorités nationales. Il s'agit de résultats importants du processus de suivi de l'ODD.

De nombreux pays peuvent faire des progrès importants en se focalisant sur les résultats les plus faibles obtenus en matière de surveillance, comme sur l'amélioration de la gestion des bassins et aquifères, les objectifs liés au genre, les dispositions financières et le développement des capacités. La section 6.3 du rapport complet contient une série d'actions proposées par plusieurs pays pour donner une idée de la manière dont ils développeront la mise en œuvre de la GIRE jusqu'en 2030. Ces propositions sont spécifiques à chaque pays, mais elles trouveront un écho chez de nombreux autres pays. Ces actions comportent des mesures opérationnelles très concrètes (augmenter le nombre de postes de surveillance, améliorer les mécanismes d'application) ainsi que d'autres actions plus ambitieuses (augmenter le recouvrement des coûts des services liés à l'eau). Elles transmettent un message clair montrant que les pays savent ce qu'ils veulent réaliser et les mesures qu'ils doivent prendre pour progresser.

ONU-Eau coordonne les efforts des entités des Nations Unies et des organisations internationales qui œuvrent dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ce faisant, ONU-Eau souhaite apporter un soutien plus efficace aux États membres dans leurs efforts vers la réalisation des accords internationaux sur l'eau et l'assainissement. Les publications d'ONU-Eau puisent dans l'expérience et l'expertise des membres et partenaires d'ONU-Eau.

RAPPORTS PÉRIODIQUES

Rapport de synthèse 2018 de l'objectif de développement durable 6 sur l'eau et l'assainissement

Le Rapport de synthèse 2018 de l'objectif de développement durable 6 sur l'eau et l'assainissement a été publié en juin 2018, en amont du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, durant lequel les États membres ont examiné l'ODD 6 en détail. Représentant la position commune de l'ensemble du système des Nations Unies, ce rapport énonce des principes directeurs pour comprendre les progrès mondiaux vers la réalisation de l'ODD 6 et ses interdépendances avec d'autres objectifs et cibles. Il donne aussi un aperçu de la manière dont les pays peuvent planifier et agir pour que personne ne soit laissé pour compte dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Rapports sur les indicateurs de l'objectif de développement durable 6

Cette série de rapports présente les progrès réalisés quant aux cibles de l'ODD 6, en s'appuyant sur les indicateurs mondiaux des ODD. Les rapports sont basés sur les données nationales, compilées et vérifiées par les organisations des Nations unies qui jouent le rôle de dépositaire pour chaque indicateur. Les rapports présentent les progrès en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour les cibles 6.1 et 6.2), de traitement des eaux usées et de qualité de l'eau ambiante (ONU Environnement, ONU-Habitat et OMS pour la cible 6.3), d'utilisation efficace de l'eau et de stress hydrique (FAO pour la cible 6.4), de gestion intégrée des ressources en eau et de coopération transfrontalière (ONU Environnement, CEE et UNESCO pour la cible 6.5), d'écosystèmes (ONU Environnement pour la cible 6.6) et de moyens de mise en œuvre de l'ODD 6 (Analyse et évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable d'ONU-Eau pour les cibles 6.a et 6.b).

Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau

Ce rapport annuel publié par l'UNESCO au nom d'ONU-Eau incarne la réponse cohérente et intégrée du système des Nations unies face aux problèmes et défis émergents liés à l'eau douce. Le thème du rapport est harmonisé avec celui de la Journée mondiale de l'eau (le 22 mars) et change tous les ans.

Notes de politique et d'analyse

Les notes de politique d'ONU-Eau donnent des lignes directrices courtes et informatives sur les questions les plus pressantes liées à l'eau douce, en s'appuyant sur l'expertise combinée du système des Nations unies. Les notes d'analyse fournissent une analyse des questions émergentes et peuvent servir de base à des recherches et débats plus poussés ainsi qu'à des lignes directrices politiques futures.

PUBLICATIONS PRÉVUES PAR ONU-EAU EN 2018

- Mise à jour de la note de politique d'ONU-Eau sur l'eau et le changement climatique
- Note de politique d'ONU-Eau sur les conventions relatives à l'eau
- Note d'analyse d'ONU-Eau sur l'utilisation rationnelle de l'eau

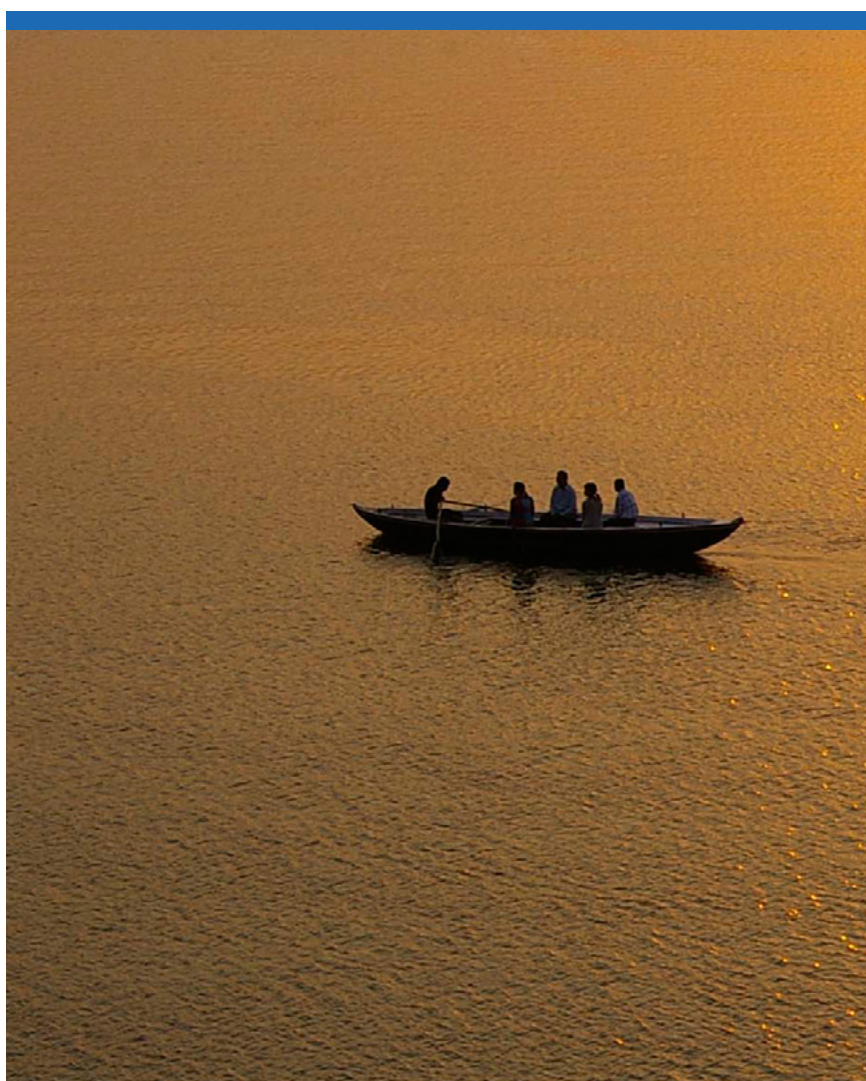
Ce rapport d'état fournit la base de référence pour l'indicateur 6.5.1 « Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau ». Il rassemble le travail de 172 pays.

Les décisions concernant l'affectation et l'utilisation de l'eau sont fondamentales pour le développement durable. Elles sont également complexes. La gestion réussie des ressources en eau exige la participation et l'interaction des gouvernements, des organisations et du secteur privé à tous les niveaux.

La cible 6.5 des objectifs de développement durable vise « d'ici à 2030, [à] assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient ». La gestion intégrée des ressources en eau contribue à équilibrer et soutenir les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

À l'heure actuelle, 80 % des pays ont posé les bases de la gestion intégrée des ressources en eau. L'accélération de la mise en œuvre doit maintenant devenir la priorité.

En examinant différents aspects de la gestion des ressources en eau, ce rapport identifie les domaines dans lesquels des progrès doivent être réalisés et ceux qui exigent une attention urgente. Il explique comment les pays et la communauté internationale peuvent renforcer le processus de notification multipartite pour prioriser les actions permettant de se rapprocher de cette cible à l'horizon 2030.



Ce rapport a été produit dans le cadre d'une série de rapports sur les indicateurs de l'ODD 6, coordonné par ONU-Eau par le biais du programme GEMI.

Site web de l'ODD 6 : www.sdg6monitoring.org

Site web de l'indicateur 6.5.1 : <http://iwrmdataportal.unepdhi.org>